



# PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 25

JANVIER 2021



Page 3 : Réparer, c'est garder le patrimoine

Page 6 : Toiletter, c'est rendre plus agréable



Page 7 : Planifier, c'est envisager l'avenir

## SOMMAIRE

### Horaires Ouverture de la Mairie

Mercredi de 14 H 15 à 18 H 15

Judi de 9 H 15 à 12 H 15

Vendredi de 10 H 00 à 12 H 00 et 14 H 30 à 19 H 00

Page 1

Bulletin Municipal Commune de PANNESSIERES IPNS

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : Travaux
- ◆ Page 4 : Retour de la statue
- ◆ Page 5 6 7 : Projets - Travaux
- ◆ Page 8 : Informations affouage
- ◆ Page 10 -11 : CCAS – ACCA
- ◆ Page 12 : Sictom – Etat Civil



# Le Mot du MAIRE

Curieuse année que 2020, marquée par la peur instrumentalisée et par la violence. Pas de cérémonie cette année, à l'image des commémorations tronquées du 8 mai et du 11 novembre. C'est donc au travers de ces quelques lignes que je m'adresse à vous, comme je le fais chaque nouvel an depuis quelques années, au cours de notre traditionnelle rencontre.

Si je n'ai pas la satisfaction de vous rencontrer et d'échanger avec vous autour d'un buffet, il n'en reste pas moins ma volonté de vous dire comment vit la commune, infime partie d'un vaste monde déstabilisé, infime partie d'une France en proie à de singulières convulsions.

Nous avons vu, au cours de l'année passée, notre vie quotidienne bousculée par l'épidémie et deux confinements imposés par un Etat peu sûr de ses actions. Nous avons vu des gens proches de nous touchés par cette maladie, et notamment lors du mois de novembre, malades qui heureusement ont échappé à une issue fatale. Mais nous avons aussi vu des médias de tous genres répandre la peur en communiquant inlassablement à propos du virus, en jouant de l'imprécision des informations, en mettant en exergue les atermoiements des médecins et des dirigeants : un imbroglio scientifico-politique où personne ne comprend plus rien, mais où chacun énonce sa vérité, au mépris de toute connaissance et surtout de toute réflexion. Les hommes auraient-ils perdu le sens commun ? « Le monde n'est que babil » écrivait Montaigne.

L'épidémie, phénomène conjoncturel finira, vaincue par le temps qui passe ou par les avancées de la science. Un vaccin sera sans doute rapidement mis au point et nous protégera. Dans leur majorité, les français, conformes à l'idée que s'en faisait De Gaulle, oublieront, et la vie reprendra son cours.

Mais comment lutter contre un autre fait, structurel celui-ci, et plus dangereux que la covid parce que sans solution immédiate et qui profite de la faiblesse de notre démocratie. Les récents attentats sont le signe d'une violence et d'une haine contre notre conception républicaine de la vie en société, contre notre aspiration à la liberté de penser et de croire. C'est notre civilisation qui est remise en cause. Ce sont les idéaux de Voltaire et de Hugo qui risquent de succomber à la violence, au repli sur soi, au communautarisme exacerbé.

Fort heureusement, Pannessières est encore protégé de ces convulsions, mais nous ne pouvons y être indifférents tant notre vie personnelle est liée à celle de tous.

Après une mise en route retardée du fait des décisions gouvernementales, le Conseil Municipal a pu fonctionner normalement et, comme chaque fois lors d'une nouvelle mandature, regarder devant et se projeter vers les quelques années à venir. Que soient ici remerciés les membres du Conseil pour leur implication dans la bonne marche de la commune. La ligne d'action reste la même. Il s'agit toujours de maintenir en état notre patrimoine avec la restauration des toitures du clocher et de la remise attenante à la mairie, profitant ainsi du plan de relance et des subventions qui lui sont associées. Il s'agit également de se tourner vers demain. Le PLU approuvé en 2014 place en zone constructible les terrains situés au sud de la maison Mouillard. La commune a acheté ces terrains et l'étude conduisant à leur urbanisation est en cours. Ils seront viabilisés et mis en vente dès que possible afin de constituer un nouveau quartier au cœur même du village.

Je veux mettre ici nos employés à l'honneur. De nombreux travaux ont été réalisés et Pannessières peut s'enorgueillir de la qualité de son environnement. : Nettoyage des rues, entretien des haies et des fossés, chemins empierrés. Merci à Benoit, aidé par Tim et Quentin. Merci à Marianne pour son implication dans l'entretien des locaux. Merci à Sophie pour sa disponibilité et sa gestion du secrétariat.

Avec une chaleureuse pensée pour les gens seuls ou malades, je souhaite à tous les habitants une bonne et heureuse année 2021, une année délivrée de la peur de la maladie. Qu'elle vous garde tous en bonne santé, dans un pays enfin apaisé.

Mr MONNET Maurice

# TRAVAUX

Cette année de transition n'a pas permis d'envisager des travaux importants. Pourtant de nombreuses petites réalisations ont été accomplies : abattage d'arbres dangereux, débroussaillage, reprise du chemin entre les Toupes et la route de Lavigny, curage des fossés d'évacuation à La Lième, entretiens divers. Le dernier en date est le nettoyage par Benoit et Quentin d'un terrain situé le long de la route des Toupes, terrain qui pourrait devenir, avec quelques aménagements, un lieu de halte ombragé pour les promeneurs.

L'ancien lavoir de La Lième, rénové en 2019, a été « meublé » cette année. Merci aux bénévoles qui, autour de Gaël, Jean-Claude et Pascal, ont fabriqué une table et un banc en bois massif, aménagements qui font de cet abri un endroit idéal pour le pique-nique des nombreux randonneurs en cas de mauvais temps.

Les rochers bordant l'ancienne carrière et qui, ce printemps, menaçaient la maison de Monsieur Durand ont été sécurisés. Un piton menaçait de se détacher de la paroi et de venir endommager la maison. Une équipe d'ouvriers spécialisés est venue protéger la maison avant de faire basculer sans effort les rochers dangereux.

D'autre part, la société Orange a finalisé la pose du réseau « fibre » dans les zones où elle est aérienne. L'ensemble des postes des particuliers devraient être éligibles en début d'année.





# Retour de la statue

Non, ce n'est pas le titre d'un film d'horreur ou d'épouvante. C'est tout simplement la fin d'un long séjour en terre de Haute Saône pour un buste de la vierge à l'enfant.

Nous avons eu l'honneur de recevoir le dimanche 20 septembre, lors des Journées du Patrimoine, Monsieur le Préfet Philot, Madame la députée Brulebois et Monsieur le Conseiller Départemental Chalumeau. Voici quelques extraits de l'allocution prononcée par le maire ce jour là :

« Il y a quelques années déjà, le journal local publiait une photographie du maire de Pannessières portant dans ses bras une vieille statue de bois polychrome, dont on ne voyait plus très bien d'ailleurs qu'elle était peinte et que le morceau de tilleul abandonné dans cet oratoire et oublié de tous ou presque, était en fait une véritable œuvre d'art.

Depuis longtemps les processions de la Fête-Dieu n'ont plus cours et la statue dormait dans sa niche.

Alors, la statue est partie vers Vesoul pour un époussetage de surface et une remise en état en profondeur. Et le temps est passé dans le silence et dans l'attente.

Avant de rendre à César ce qui lui appartient et donner la parole à Monique Bachelier qui saura bien mieux que moi expliquer comment ce bout de tilleul est redevenu une œuvre d'art, je voudrais cependant faire deux remarques. La première pour dire très fort l'importance du patrimoine et de sa mise en valeur dans notre monde qui souvent nous déconcerte. Sans mémoire, sans racines, les hommes ne parviennent pas à prendre leur vraie place dans le concert des sociétés et peinent à vivre en hommes libres ... La deuxième pour m'émerveiller de la qualité du travail de l'artiste, pour dire la puissance de l'art et de ce qui pousse les hommes vers le Beau. « L'art vise à imprimer en nous des sentiments plutôt qu'à les exprimer » écrit Bergson. Belle revanche que ce jour pour une œuvre mineure si longtemps ignorée. Une statue qui nous vient d'un lointain passé. Une statue qui nous vient d'on ne sait quel atelier du grand siècle. Un morceau de bois qui ne valait pas un sou ... Une statue qui nous vient d'un monde où ne domine ni l'espace ni le temps ».

Cette opération a été menée de bout en bout par l'Association de Défense du Patrimoine de la Vallée de la Vallière et par sa présidente, Madame Bachelier, que nous remercions vivement.





# Projet pour un nouveau quartier

Après de longues années de tractations dues à la difficulté de transmettre un héritage, la commune a enfin pu se rendre propriétaire des « terrains Mouillard », terrains qui appartenaient aux héritiers de Monsieur Roger Mouillard. L'achat de la maison est en cours. Ces terrains forment un ensemble qui avait été identifié comme une « dent creuse » dans le tissu urbain du village lors de la mise en place du PLU en 2014.

Cette zone fait l'objet d'une mention particulière dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation qui en affirment l'intérêt en termes d'urbanisme et qui prévoient un projet global d'aménagement.

Une mission a été confiée au cabinet de géomètres ABCD afin d'en étudier les possibilités d'aménagement, en liaison avec les préconisations du PLU.

Une première visite a eu sur le terrain courant octobre, avec la participation des riverains afin que cette entreprise puisse avoir lieu en toute transparence. Les résultats de cette étude permettront à la fois de mettre sur plan les différents réseaux indispensables à la construction de ce nouveau quartier (voirie, canalisations diverses, alimentation en eau, électricité, fibre) et de connaître les coûts de l'opération. Le conseil décidera alors de la suite à donner : soit prendre en charge les aménagements, soit les confier à un lotisseur.



# Des projets pour demain

De nombreux projets sont lancés, ainsi que la recherche des subventions que nous pouvons obtenir, subventions de l'Etat et du Département plus importantes cette année du fait du plan de relance de l'économie.

Il est urgent de réparer deux toitures, celle du clocher et celle de la remise contigüe à la mairie, remise qui pourrait dans l'avenir devenir un logement ou une crèche.

## L'église

L'église de Pannessières est un bâtiment ancien qui fait partie de notre patrimoine et que nous nous devons de conserver en bon état, témoin du savoir-faire des bâtisseurs d'antan. C'est une lettre patente du pape Nicolas V écrite en 1447 qui permet aux habitants de Pannessières d'ériger une modeste chapelle en l'honneur des saints Philippe et Jacques. En 1571, un cimetière est établi autour de l'édifice. L'église actuelle est couverte de lauzes. C'est l'extension de la chapelle originelle qui a permis au cours du XVIIème siècle d'établir d'une nef centrale orientée vers l'Est et complétée, au niveau de la croisée du transept, de deux chapelles latérales. A l'ouest, un clocher quadrangulaire complète l'édifice.

C'est la toiture de ce clocher qui est en très mauvais état. Il manque des tuiles et les fuites ont affaibli la structure même de la charpente, y compris des éléments de grosses sections en chêne. L'ensemble de la toiture n'est plus vertical et ce défaut risque à terme de s'accroître.

Pour effectuer ce travail particulier, plusieurs artisans ont été sollicités. C'est l'entreprise « ManuBonin » qui nous a proposé la solution qui semble la meilleure.

La charpente sera réparée, rendue plus solide, sans pour autant être complètement changée, ce qui aurait entraîné un coût que la commune ne pouvait supporter malgré les subventions.

La couverture sera intégralement changée, remplacée par des petites tuiles qui ont un aspect vieilli afin de ne pas dénaturer le monument. Cette solution permettra également de rénover les façades du clocher et de rénover les crépis très dégradés, notamment sur la face ouest.





## La remise de la mairie

La reprise de la toiture de la remise est confiée à Monsieur Morel. Sur une structure refaite à neuf, il réutilisera les tuiles existantes de manière à conserver également l'aspect de la construction. Idéalement situé au cœur du village, avec une grande cour protégée, ce bâtiment pourrait à terme changer de destination et retrouver sa vocation première dans le domaine de la garde des enfants. Projet à suivre ...



## Assainissement

.Depuis plusieurs années déjà, la commune avertit régulièrement le service d'assainissement d'ECLA, responsable de l'état des canalisations et de la station, du délabrement du système : mauvaises odeurs, aspect « friche » de la lagune, rejet des eaux usées dans les prairies en contrebas .... La station fait d'ailleurs aujourd'hui l'objet d'un classement « Non-conforme » par les services de l'Etat., En 2020, il a été décidé de s'attaquer à ce problème. Un étude est en cours afin de mesurer à la fois la quantité des eaux usées à l'entrée du système ainsi que la part des eaux de ruissellement ou de source qui viennent « encombrer » la station. La réhabilitation de l'assainissement au village passera sans doute à la fois par une diminution de l'entrée des eaux de ruissellement ou de sources en mettant en place des canalisations neuves pour les eaux usées, et une réfection totale de la lagune. C'est un projet coûteux et dont la mise en place nécessitera des travaux complexes dans le village. Dans l'attente de ces réalisations, un dispositif d'épandage a été installé en surface des premiers bassins afin de répartir les eaux usées et de les filtrer. Il semble bien que cette réparation de fortune durera toute l'année 2021, le temps que les mesures réalisées soient analysées et deviennent projet. Les travaux ne commenceront qu'en 2022 ...



# Affouage et coupes de bois

Comme tous les ans, la commune a mis à disposition des volontaires un affouage sur les coupes N° 24 et N° 26 pour la somme de 50 € par lot.

Neuf habitants ont partagé les arbres à abattre sur la parcelle 24. Les arbres destinés à la vente n'ont pas trouvé d'acquéreur cet automne. C'est à la fois un manque à gagner pour la commune et quelques houppes en moins pour les affouagistes. S'ils le souhaitent, les arbres ayant le moins de valeur pourront être abattus. Les houppes leur seront distribuées et les troncs vendus. Cette opération permettrait également de replanter certains secteurs de forêt où le peuplement naturel est insuffisant.

D'autre part, les arbres de la parcelle située entre la route départementale 471 et la route de la Terrasse sont vendus et devraient être exploités en début d'année 2021. C'est une parcelle difficile à exploiter du fait de son relief. Il est nécessaire de faire abattre ces arbres. En effet, de nombreux frênes sont victimes d'une maladie. Ils périssent et risquent de tomber sur la route en contrebas. La commune profitera de la présence d'un bûcheron dans le village pour faire abattre les arbres morts ou dangereux.

## Arnaques téléphoniques

Les arnaques téléphoniques se développent. Que ce soit un appel raccroché avant que vous ne puissiez répondre, un sms vous demandant de rappeler un numéro, il s'agit peut-être d'une arnaque au numéro surtaxé. Voici quelques conseils pour ne pas tomber dans le piège avec à la clef une facture qui peut vite devenir salée :

- Reconnaître et éviter les numéros surtaxés : ils débutent par 08 ... ou encore 118...
- Attention aux appels trop vite raccrochés si vous ne connaissez pas le numéro (avec pour objectif de vous faire rappeler).
- Attention aux SMS vous indiquant avoir remporté un gain ou encore vous demandant de rappeler un numéro pour un colis que vous n'êtes pas allés chercher.
- Ne transmettez aucune information confidentielle à votre correspondant sans être certain de son identité.

Il convient également d'être vigilant concernant les contrats conclus par téléphone :

Nous sommes tous démarchés par téléphone par des professionnels proposant divers biens ou services. Il est important de savoir que dans certains cas, l'acceptation orale du consommateur par exemple par la transmission de son numéro de carte bancaire, suffit à caractériser la conclusion du contrat sans que soit exigé la signature préalable d'un contrat écrit.

Même si nous pouvons tous être victimes de ces arnaques, il est important de sensibiliser davantage les personnes les plus vulnérables (mineurs, personnes âgées).



# Une boîte à livres à Pannessières

On les voit fleurir dans beaucoup de villages, parfois dans d'anciennes cabines téléphoniques, c'est une vraie tendance : ce sont les boîtes à livres. Des livres accessibles en permanence et gratuitement sur le principe du « déposez, empruntez, lisez ». Lieu de partage ou accès à la culture pour tous, Pannessières souhaite se doter de sa propre boîte à livres.

Nous comptons donc sur vous, sur vos idées et sur votre participation pour la mise en place de cette mini-bibliothèque de village (un vieux meuble, une idée de construction de boîte, à quel endroit peut-on la mettre en place...). Vous pouvez contacter la mairie pour votre contribution.



## Association La Pannessieroise

L'année qui vient de s'écouler a été très compliquée pour tous.

Nous avons organisé la chandeleur au mois de février. Ce rassemblement intergénérationnel a permis de divertir une quarantaine de personnes autour de jeux de société. Nous avons passé un bon moment de convivialité. Oui mais c'était avant ...

Toute l'après midi, les crêpes avec confiture ,sucre et chocolat ont été dégustées avec bonheur avant de clore la journée.

Suite à la crise sanitaire, l'Assemblée Générale est repoussée en 2021. Elle est programmée le 16 janvier 2021, en espérant que les directives nous permettront de l'effectuer en présentiel. Dans le cas contraire, elle sera organisée en visio ou audio conférence avant le 1er avril 2021 conformément au décret relatif au COVID19. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association. peuvent prendre contact dès à présent au 0619769717.

Les membres et moi-même vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Le Président : Christophe MARION

# Le Comité Consultatif à l'Action Sociale (CCAS)

Pour l'année 2020, nous n'avons pas pu organiser les festivités de fin d'année, comme à l'accoutumée, en raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie du COVID 19. La fête de Noël des enfants et le repas des aînés s'en sont donc trouvés chamboulés.

## La fête de Noël

Nous avons dû annuler le spectacle de Noël et nous n'avons pas pu organiser de goûter. Toutefois, les enfants ont été conviés le 19 décembre, en extérieur, sous le préau de la mairie, à venir rencontrer le Père Noël, avec sa hotte remplie de cadeaux et de friandises



## Les vœux du Maire

Le repas communal, organisé à l'occasion des vœux du maire, qui était traditionnellement offert aux aînés de 70 ans et plus, a également dû être annulé.

Nous regrettons vivement de ne pas avoir pu vous convier à partager ce moment de convivialité. Nous espérons que l'année 2021 sera plus clémente et nous permettra de renouveler cette tradition.

Pour autant, la municipalité n'a pas oublié ses aînés en leur distribuant un bon cadeau de 25 euros qu'ils peuvent utiliser, au choix, chez l'un des commerçants ou producteurs du village :

- Julien COMPAGNON « Jul, un compagnon des abeilles »
- Benoît PARISOT « L'EATINERANT »
- Daniel BROCARD, viticulteur
- Restaurant «HOSTELLERIE DES MONTS JURA».

Pour information, compte-tenu du nombre croissant de pannessiéroises et pannessiérois de 70 ans et plus, le conseil municipal a décidé, à compter de l'année 2020, de repousser progressivement, et durant 5 ans, jusqu'à 75 ans, l'attribution du colis de Noël ou du repas offert aux aînés.

En 2020, les personnes de 71 ans et plus le recevront.

En 2021, seuls les aînés de 72 ans et plus en seront bénéficiaires ... Et ainsi de suite, jusqu'à n'offrir de cadeau qu'aux personnes de 75 ans.



# ACCA PANNESSIERES

Cette année particulière, nous avons pu nous réunir en AG le 25 juillet dernier seulement, avec toutes les recommandations de distanciation liées au protocole sanitaire pour voter les nouveaux statuts de l'ACCA, le renouvellement du bureau et du conseil d'administration de l'association comme nous l'imposent tous les six ans les statuts de la FDCJ.

Le plan de chasse pour la saison reconduit les nombres de six lièvres, cinq chevreuils et un chamois. Le sanglier n'intègre pas de plan de chasse quantitatif mais reste soumis à un système d'identification sans limite de prélèvement. Malgré le confinement, une dérogation préfectorale autorise les chasseurs à poursuivre la régularisation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts en suivant des mesures encore plus précises sur les espèces chassables et plus strictes sur les conditions de chasse. Ces conditions évoluent au fil des décisions prises par le gouvernement.

Après deux mandats de six ans à la présidence de l'association, ma volonté était de laisser la place à un nouveau CA afin d'apporter une nouvelle dynamique à l'association déjà bonifiée par l'arrivée de nouveaux membres, d'une entente avec LAVIGNY et d'un nouveau local.

Les statuts votés et adoptés, nous avons renouvelé notre conseil d'administration qui est ainsi constitué :

Président : MONNERET Alban Vice président : COMPAGNON Mathieu Secrétaire : SOUMAN Martine.  
Trésorier : TERRAILLON François Membres du bureau : ROY Alain et COMPAGNON Jean-Claude

Souhaitons tous nos vœux de réussite à cette nouvelle formation pour faire perdurer une des plus anciennes associations du village toujours en activité.

Adrien VERNIER et Quentin REPECAUD, deux jeunes chasseurs nous ont rejoints cette saison.

## LA CHASSE VUE AUTREMENT.

Le 15 Mai a été organisée une opération en partenariat entre agriculteurs et chasseurs : le repérage des faons en milieu agricole sur Pannessières afin de limiter les accidents dus au fauchage et à la récolte des cultures. En effet, très tôt le matin se sont réunis des représentants de la FDCJ et de l'association des piégeurs du Jura accompagnés d'un prestataire de photos animalières sous la direction de notre garde-chasse particulier Patrice. A l'aide d'un drone équipé de caméras pour prospecter en lecture directe, il n'a été constaté aucune présence de faons. Après une heure trente d'observation, le feu vert au fauchage a pu être délivré en toute quiétude. Un grand merci à Martine et Patrice POUTHIER pour l'organisation de cette journée.

Gaël MONNERET



## Information du SICTOM : collecte des bacs année 2021

L'année 2020 compte 53 semaines et 2021 commence par la semaine n°1, soit deux semaines impaires consécutives.

Aussi, à partir du 4 janvier 2021, **pour conserver le rythme de collecte, les communes dont les bacs sont collectés semaines paires en 2020, le seront semaines impaires en 2021, et inversement** : les communes dont les bacs sont collectés semaines impaires le seront semaines paires.

Il n'y a donc **aucun changement de fréquence pour les usagers**.

Toutes les informations seront mises en ligne prochainement sur notre site internet <http://sictomlons.letri.com/derniere-minute/> et sur notre page facebook <https://www.facebook.com/Sictom-de-la-zone-de-Lons-Le-Saunier-110345844061830/>



# ETAT CIVIL

## Décès

**André Lafosse** le 05 juillet 2020

## Naissances

**Ezékiel Parisot** né le 26 mars 2020

**Elios Petitdemange** né le 22 avril 2020

**Gabriella Fumey** née le 28 juin 2020

**Simon Bouvet** né le 11 juillet 2020